

PRISES DE PAROLE



Service de presse

Du 17 au
30 novembre
2006



MEDEF

L'ESSENTIEL DES PRISES DE PAROLE DU MEDEF DES 15 DERNIERS JOURS, POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS COMMUNICATIONS

- Airbus
- CNE
- Conjoncture/Croissance
- Contrat de travail unique
- CV anonyme
- Dialogue social
- Droit du travail
- Emissions de Co₂
- Environnement
- Etat de la France
- Euro
- Europe
- L'aventure de la création d'entreprise
- Nos quartiers ont des talents
- Place du MEDEF en France
- Précarité
- Représentativité syndicale
- Séparabilité
- 35 heures
- Université/Emploi

■ AIRBUS

L'affaire est sérieuse, mais elle est traitée. C'est-à-dire que tout le monde travaille ensemble pour permettre de passer ce cap difficile. Il faut que les entreprises, tous les acteurs concernés, que ce soit les acteurs locaux ou l'Etat, travaillent ensemble. Il faut qu'il y ait une véritable solidarité. Il va y avoir certainement des idées nouvelles à inventer, des systèmes à réorganiser, des mécanismes nouveaux à installer. Il faut le faire étape après étape et l'on pourra ainsi surmonter ce moment difficile. Dans quelques années, ce sera un moment oublié.

→ **Laurence Parisot, AFP, 16 novembre 2006**

« Il faut que tous les acteurs concernés travaillent ensemble »

■ CNE

Selon les chiffres de la Dares, il y a eu plus de 500 000 intentions d'embauches et 10 % de créations nettes d'emplois qui n'auraient jamais eu lieu. 50 000 créations nettes, c'est une ville entière !

Inform

Il faut regarder les chiffres de la Dares : il est clairement dit que la décision de rompre le CNE au cours des deux ans, vient, pour la moitié, du salarié. La flexibilité, elle est de part et d'autre.

→ [Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006](#)

■ CONJONCTURE- CROISSANCE NULLE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE

Cela confirme un diagnostic précédemment fait par le MEDEF, à savoir que la France décroche et n'arrive pas à capter la croissance mondiale pour elle-même et à répondre à la demande qui lui est adressée. On peut parler d'un tiers perdu de l'économie française. Entre janvier 2000 et la mi-2006, la consommation de biens manufacturés a augmenté de 21%. Sur la même période de la production de ces biens a augmenté de 1% et les importations de 41%. Le problème maintenant n'est plus un problème à l'échelle de la France mais un problème à l'échelle de l'Europe. L'Europe décroche aussi.

Nous créons de la croissance à l'extérieur de nos frontières, cela montre les limites des politiques de relance de la demande. C'est la production qui fait aussi la croissance, nous attendons les prochaines échéances électorales pour que cela change.

→ [Pierre Nanterme, président de la Commission Economie du MEDEF, Reuters, Les Echos, 21 novembre 2006](#)

■ CONTRAT DE TRAVAIL UNIQUE

Nous sommes aujourd'hui dans une hyper complexité qui ne nous rend pas efficaces. N'allons pas non plus dans une simplification qui ne nous permettrait pas de faire face aux différentes situations.

→ [Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006](#)

■ CV ANONYME

Nous sommes contre l'imposer par la loi, mais au contraire, nous encourageons toutes les grandes entreprises qui ont la logistique pour faire fonctionner leur processus de recrutement par le CV anonyme.

→ [Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006](#)

■ DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social est reparti. Nous avons beaucoup pesé, avec certains autres syndicats, et nous étions d'ailleurs en phase, pour le projet de loi qui a été adopté par le Conseil des ministres récemment. Ce projet de loi sur le dialogue social qui va donner une plus grande autonomie et donc une plus grande responsabilité à l'ensemble des partenaires sociaux.

Il faut qu'il y ait une moindre intervention de l'Etat. C'est la priorité. Comment voulez-vous que nous puissions tous avancer d'une manière constructive et responsable si, à chaque instant, l'une ou l'autre partie, côté patronat ou côté syndicats, on sait que ce que nous sommes en train de décider ne compte pas tant que ça parce qu'à la fin des fins, l'Etat ou le législateur, via la réglementation, va décider ? Pour nous, et pour certains syndicats, la priorité, c'est de définir un champ d'autonomie et de responsabilité plein et entier pour les organisations syndicales et patronales sans l'intervention à tout bout de champ de l'Etat. C'est un message que j'adresse aux candidats de la gauche comme aux candidats de la droite : faites confiance aux partenaires sociaux, faites confiance au contrat, nous n'avons pas besoin de lois à tout bout de champ, c'est totalement contreproductif.

→ [Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006](#)

■ DROIT DU TRAVAIL

Nous sommes arrivés à une telle complexité, à un tel système kafkaïen que, face au droit du

« La France décroche et n'arrive pas à capter la croissance mondiale »

« Faites confiance aux partenaires sociaux, faites confiance au contrat »

travail tel qu'il s'est construit au fur et à mesure des décennies, nous n'arrivons plus à penser et à consacrer un temps de réflexion cohérent tellement nous sommes contraints par des méandres qui sont bien souvent illisibles et illogiques.

→ [Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006](#)

■ EMISSIONS DE CO₂

« La France est un pays vertueux en termes d'émissions de carbone »

L'enveloppe proposée par le gouvernement, après de nombreuses consultations, pour la phase 2008-2012, est un juste équilibre entre la nécessité de réduire les émissions de carbone et d'assurer le développement économique. La France est un pays vertueux en termes d'émissions de carbone, grâce au nucléaire certes, mais également grâce aux efforts consentis par les entreprises depuis des années. Entre 1990 et 2004, les industriels français ont déjà réduit leurs émissions de 20 % ! Ensuite, il ne faut pas oublier que le plan européen de réduction ne représente qu'un volet du protocole de Kyoto. Des efforts importants sont aujourd'hui engagés et doivent être développés dans d'autres secteurs, comme l'habitat et les transports. Les experts le reconnaissent : la France tient et tiendra ses engagements internationaux de réduction des émissions.

→ [Jean-Pierre Clamadieu, président du Comité Environnement du MEDEF, La Tribune, 29 novembre 2006](#)

■ ENVIRONNEMENT

« La France est le meilleur élève de la classe »

C'est un enjeu éminemment international. Pour que les choses bougent, il faut que ça se passe à l'échelle de la planète. Non seulement, l'Europe est un leader sur le sujet mais à l'intérieur de l'Union européenne, c'est la France qui est leader. C'est la France, qui, par exemple en terme d'émissions de gaz carbonique, est le meilleur élève de la classe.

→ [Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006](#)

■ ETAT DE LA FRANCE

Suite à un sondage Ipsos publié dans la Tribune, le 20 novembre 2006

« Faire bouger les lignes »

Les enquêtes d'opinion livrent les acteurs au supplice. Le supplice est plus ou moins vif. Echappent totalement au tourment les patrons de PME. En revanche, syndicats de salariés, dirigeants de grandes entreprises, organisations patronales, et surtout élus et Etat recueillent des scores de bonnes opinions inférieurs à 50 %. Pour nous, organisations patronales, rien de dramatique, mais rien de satisfaisant non plus : j'ai toute raison d'espérer que le chiffre de 43 % de bonnes opinions progressera au fur et à mesure que notre engagement sociétal sera mieux connu. Le supplice pour les acteurs est plutôt une supplique aux acteurs. Quand il s'agit de noter l'état du pays, les Français accordent tout juste la moyenne : 10,5. Des salariés à leurs syndicats et à leurs entreprises, des citoyens à leurs élus, des Français à leur Etat, et même de chacun à chacun, la supplique est claire, c'est un mot d'ordre : faire bouger les lignes.

→ [Laurence Parisot, La Tribune, 21 novembre 2006](#)

Ce qui me fait courir, c'est la France. C'est le désir profond que la France reste un pays riche, que la France reste un pays phare. Cela ne peut pas se faire sans les entreprises. Les entreprises sont au cœur de beaucoup de choses, de la création de richesses bien sûr, mais aussi au cœur d'enjeux de société tout-à-fait importants.

→ [Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006](#)

■ EURO

La question des parités de change doit être traitée par les gouvernements européens. L'Eurogroupe a la compétence de prendre position sur l'euro et d'établir une dialectique avec la BCE sur l'évolution des monnaies. C'est en son sein que les ministres de l'économie de la zone euro peuvent aboutir à une position commune et forger une communication sur les changes qui, jusqu'ici, n'a

jamais été très visible alors que les traités européens le permettent. Il serait à la fois légitime et utile que l'Eurogroupe émette des signaux clairs et réguliers à destination des marchés, mais aussi des opinions publiques, en s'emparant du débat sur la parité des grandes devises. Cependant, l'Eurogroupe devra éviter, à la fois, d'adopter la solution de facilité consistant à dresser un constat d'impuissance sur l'évolution de l'euro et, en même temps, de remettre en cause le rôle essentiel confié à la BCE en la stigmatisant. Enfin, la réflexion sur le rôle du pouvoir politique vis-à-vis de la parité de l'euro ne doit pas dispenser la France de se pencher sur sa compétitivité notamment par rapport à l'Allemagne.

→ Jérôme Bédier, président de la Commission Europe du MEDEF, *La Tribune*, 30 novembre 2006

■ EUROPE

Les entrepreneurs doivent prendre leur bâton de pèlerin pour faire de la pédagogie en faveur de l'Europe qui fait grandir les entreprises.

→ Laurence Parisot, *Les Echos*, 24 novembre 2006

Nous n'avons pas su expliquer ce que l'Europe nous avait apporté toutes ces dernières années et nous ne savons pas non plus bien raconter tout ce qu'elle peut nous apporter les prochaines années, notamment face aux défis extraordinaires que nous posent, que nous lançons, l'Asie, la Chine et l'Inde en particulier.

→ Laurence Parisot, *RFI*, 30 novembre 2006

■ L'AVENTURE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Ce que j'ai toujours trouvé formidable dans l'entreprise, c'est l'aventure humaine et fondamentalement, c'est ce qui m'a toujours donné le plus de joie et le plus de force pour surmonter les difficultés qu'on peut rencontrer à certains moments et l'idée de construire une équipe, de faire en sorte que cette équipe grandisse, qu'elle s'enrichisse de profils différents, de caractères différents, de personnalités nouvelles.

→ Laurence Parisot, *France Inter*, 26 novembre 2006

■ NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS

Lancement de la 2^{ème} édition, le 16 novembre, à Saint-Denis

Je dis mon émotion à voir cette opération s'institutionnaliser. C'est très bon signe pour nous tous et notre pays, travaillé par des contradictions. Nous ne sommes pas seulement des idéalistes dans cette affaire, je pense que les chefs d'entreprise ont un rôle aussi important à jouer que nos instituteurs sous la III^{ème} République. Mieux que n'importe qui, le chef d'entreprise est capable de faire monter l'ascenseur social jusqu'au plus haut

→ Laurence Parisot, *AFP, Les Echos*, 16 novembre 2006

La priorité des priorités, c'est que ceux qui sont issus des banlieues ou qui vivent en banlieue et qui sont diplômés, puissent accéder au marché de l'emploi. Comment peut-on donner un signal positif à ceux qui sont plus jeunes si ceux qui ont été irréprochables dans leur parcours scolaire, ne trouvent pas de solutions ?

→ Laurence Parisot, *France Inter*, 26 novembre 2006

■ PLACE DU MEDEF EN FRANCE

Le MEDEF est au cœur de beaucoup de sujets, soit parce qu'il y a des enjeux à propos desquels nous sommes cogestionnaires ou codécisionnaires, par exemple tout ce qui concerne l'assurance chômage. Il y a des enjeux sur lesquels nous avons des avis, des recommandations à émettre. Il y a des enjeux dans lesquels nous sommes totalement partie prenante, par exemple la construction européenne.

« C'est très bon signe que cette opération s'institutionnalise »

→ **Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006**

Rôle d'interlocuteur social du MEDEF

Tous les jours, si ce n'est pas tous les jours c'est deux à trois fois par semaine, il y a dans les différents salles de réunion du MEDEF des réunions avec les organisations syndicales. Nous sommes en négociation sur des sujets extrêmement importants en ce moment : retraites complémentaires, gouvernance de l'assurance maladie, pénibilité. Nous avons conclu il y a peu de temps une négociation fondamentale sur le travail des seniors, nous venons d'achever la négociation sur la diversité. Nous avons initié le processus de la délibération sociale, qui va avoir pour vocation de travailler, de discuter – il ne s'agit pas encore d'un stade de négociation – sur trois sujets importants : la remise à plat de l'assurance chômage, la sécurisation des parcours professionnels et le contrat de travail. Le dialogue social est reparti.

→ **Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006**

■ PRÉCARITÉ

Il ne faut pas basculer dans l'utopie. La réalité du monde, c'est qu'il y a beaucoup de choses qui sont précaires. La santé malheureusement c'est précaire, l'amour c'est précaire, le travail a une dimension qui est précaire. Cela fait partie du travail de l'homme, de l'homme en partenariat avec d'autres hommes, de limiter cette précarité. Il n'y a pas une seule forme de précarité, une seule conception de la précarité, il y a mille précarités différentes, il y a des bonnes précarités et des mauvaises précarités. Il y a près de 7 millions de Français qui sont considérés comme pauvres : c'est insupportable. Ce sont des choses que nous devons combattre tous, gouvernement, partenaires sociaux, de la manière la plus intense. Mais il y a de bonnes précarités : quand un jeune sort de la fac ou d'une école et quand il a un CDD dans une super entreprise de biotechnologie, secteur qui est en plein développement, c'est une formidable occasion d'avoir le pied à l'étrier. Ca, c'est une précarité qui est géniale, qu'il ne faut pas mêler avec les mauvaises précarités.

→ **Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006**

■ REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

Projet d'avis de réforme des critères de la représentativité syndicale-CES

Le Groupe des entreprises privées, autant que d'autres, veut consolider le dialogue social. Il souhaite des syndicats forts et responsables. Il est prêt à revoir les conditions d'attribution de la représentativité. Mais nous ne pouvons que refuser un projet d'avis qui confond démocratie politique et démocratie sociale. Oui bien sûr à la démocratie sociale quand il s'agit, dans les organisations professionnelles ou syndicales, d'élire les instances responsables. Mais non à la confusion des genres dans l'entreprise elle-même.

→ **Denis Gautier-Sauvagnac, intervention au nom du Groupe des entreprises privées, CES, 28 novembre 2006**

Nous sommes pour une réforme de la représentativité, et nous avons proposé pour cela de supprimer l'arrêté de 1966 qui a 40 ans d'existence. Nous avons proposé d'inclure dans les critères de la représentativité l'audience électorale des syndicats, mais un critère parmi d'autres. Nous avons proposé une révision régulière de cette représentativité par exemple, tous les cinq ans, pour qu'elle ne soit pas éternelle, mais c'est une erreur de confondre démocratie sociale et démocratie politique. C'est une erreur dans le principe, un délégué syndical n'est pas élu par le personnel jusqu'à preuve du contraire. Il est désigné par son syndicat. C'est une erreur, c'est une différence dans la finalité. A une élection, on élit des gens pour gouverner. Une élection syndicale, il s'agit de consulter, de négocier, de revendiquer. Et puis c'est une erreur dans les conséquences, parce qu'une élection de représentativité veut dire qu'à partir du moment où c'est le critère électoral qui est le plus important, voire le critère unique, un syndicat n'a pratiquement plus besoin d'adhérent. J'ajoute que nous serions un des rares pays d'Europe à pratiquer un système d'élection. Il n'y a aucune référence pour la représentativité en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume Uni, et en Suède.

« Il y a des bonnes précarités et des mauvaises précarités »

« Un délégué syndical n'est pas élu par le personnel jusqu'à preuve du contraire »

Ce que je constate, c'est qu'en France aujourd'hui, on a plutôt trop de syndicats, tout le monde est d'accord là-dessus, qui n'ont pas assez d'adhérents et on ne signe pas assez d'accords. Si l'avis du Conseil Economique et Social était suivi d'effet, nous aurions probablement davantage de syndicats qui auraient moins d'adhérents et qui conduiraient à signer moins d'accords.

→ **Denis Gautier-Sauvagnac, président de la Commission Relations du Travail et Politiques de l'Emploi, Radio Classique, 29 novembre 2006**

■ SÉPARABILITÉ

L'OCDE construit chaque année un indicateur sur le degré de protection du marché du travail. Il montre que la France cumule différents systèmes qui fait que nous avons un degré de protection du salarier qui est un des plus élevés des pays de l'OCDE. Qu'est-ce que nous voyons face à ce degré de protection extrêmement élevé ? Un chômage qui est à un niveau absolument scandaleux, c'est une honte pour notre pays, et ce depuis vingt-cinq ans. Ce qui explique le plus ce taux de chômage, c'est une rigidité spécifique sur le marché du travail qui est que nous ne pouvons pas licencier facilement quand il est nécessaire de le faire. Nous sommes persuadés que si nous avons un peu plus de facilités dans le licenciement individuel, nous embaucherons plus car, aujourd'hui, quand on doit se séparer de quelqu'un, ça coûte tellement cher en temps et en argent, que les entreprises en France ont, ces dernières années, adopté un espèce de comportement de provision et qu'au lieu d'être à plein effectif, sont en léger sous-effectif par rapport à leur capacité de production et leurs carnets de commandes. Comme nous n'avons pas les moyens d'organiser cette séparation facilement, eh bien nous nous empêchons d'embaucher. C'est pourquoi j'ai proposé la séparabilité. Ne touchons pas aux modalités de licenciement qui existent déjà, mais proposons une modalité de plus qui est par analogie avec ce qui s'est passé dans le code civil français en 1975 : le divorce par consentement mutuel. Nous serions tous gagnants.

→ **Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006**

■ 35 HEURES

C'est une question de fond pour notre pays. On a fait croire qu'on pouvait travailler moins, gagner autant et en même temps créer des emplois. Ce n'est pas vrai, ça n'a marché nulle part au monde. Ça a plombé l'économie française, car ça n'a pas servi à grand chose sur l'emploi puisque le chômage a commencé à remonter au printemps 2001, en pleine application des 35 heures. Ensuite ça a produit une espèce de miracle : on a réussi à augmenter le coût du travail des entreprises sans augmenter le revenu des salariés. Il fallait le faire quand même ! Le salarié, il a gardé son revenu mensuel, mais le coût horaire puisque les gens travaillaient moins pour le même salaire, a augmenté. Donc nous avons perdu des parts de marché et dans notre pays, dans une économie, quand on perd des parts de marché, on perd de la croissance, on perd de l'emploi et on perd du niveau de vie.

La réalité des chiffres est la suivante : nous sommes l'un des pays au monde, premièrement, où la durée annuelle du travail est la plus courte, deuxièmement où la semaine hebdomadaire de travail est la plus courte, et troisièmement où on travaille le moins tout au long de la vie. Voilà quelle est la réalité.

Nous avons un bon taux de productivité. Mais comme on travaille sensiblement moins que les autres, quand vous multipliez votre taux de productivité par votre quantité de travail, vous produisez moins de richesse, donc vous produisez moins d'emplois que dans les autres pays. Voilà la réalité.

→ **Denis Gautier-Sauvagnac, président de la Commission Relations du Travail et Politiques de l'Emploi, France 2, 22 novembre 2006**

■ UNIVERSITÉ/EMPLOI

Il faut absolument que les entreprises et les universités apprennent à travailler ensemble. Notre pays souffre de beaucoup de cloivages, de barrières qu'il faut absolument faire tomber. Nous apporterions beaucoup à l'université si nous étions en mesure de dire : écoutez, les métiers de

« **Proposons une modalité de plus** »

« **Nous avons perdu des parts de marché, de la croissance, de l'emploi et du niveau de vie** »

demain, c'est ça.

→ **Laurence Parisot, France Inter, 26 novembre 2006**

Le chômage des jeunes est l'un de nos principaux échecs collectifs : notre taux de chômage des 15-24 ans est de 22,8 %, très au-delà du taux moyen de l'Europe des Quinze (16,5 %) et de l'OCDE (13,3 %).

La discontinuité entre études et insertion professionnelle est l'une des causes de cette situation que l'école et l'entreprise peuvent contribuer à corriger.

C'est pourquoi le MEDEF a répondu à la demande de la commission « Université-Emploi », par des propositions visant à mieux articuler le parcours de l'étudiant et son emploi par l'entreprise.

- Que l'école assure une orientation qui puisse déboucher sur une formation professionnelle. Cela suppose notamment que soient valorisées l'habileté manuelle et les filières professionnelles et techniques.
- Revoir les modalités d'orientation et de sélection dans l'enseignement supérieur pour lutter contre les taux inacceptables d'échec des bacheliers technologiques (30 %) et professionnels (60 %). Pour cela, chaque université devrait pouvoir sélectionner ses étudiants selon les modalités qu'elle juge appropriées.
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en organisant un passage en entreprise en cours d'études. Cela suppose de continuer à promouvoir l'apprentissage et les contrats de professionnalisation et renforcer la coopération des universités avec les CFA existants.
- Créer de réelles passerelles entre filières et niveaux de formation, notamment entre filières générales et professionnelles.
- La réussite des universités suppose une gouvernance nouvelle, et une réelle autonomie. En effet, les universités françaises sont de plus en plus en compétition au niveau international pour attirer les meilleurs étudiants et professeurs. Il leur faut un exécutif doté de pouvoirs étendus, orienté et contrôlé par un conseil resserré. Leur financement doit aussi être diversifié.

Universités et entreprises, confrontées au défi de la mondialisation, auront un rôle décisif pour permettre à notre pays d'atteindre deux objectifs vitaux pour promouvoir son modèle économique et social : faire de la France une économie de la connaissance performante ; et assurer, par les études et l'emploi, la promotion de tous ceux qui ont les aptitudes et font les efforts nécessaires. Ensemble, elles peuvent ainsi permettre à notre jeunesse de retrouver confiance dans l'avenir de notre pays.

→ **Michel Péberau, président du Comité Université-Emploi du MEDEF, Le Monde, 17 novembre 2006**

Au MEDEF, nous sommes très favorables à ce qu'une partie des études universitaires se fasse en alternance. Le meilleur moment pour le faire serait la première année d'études. Cela faciliterait l'emploi des jeunes diplômés. L'alternance est un vrai mécanisme de recrutement.

Les entreprises ont la volonté d'aller de l'avant. Le devenir de l'université est pour notre pays un enjeu essentiel.

Les universités sont désormais dans la situation que connaissent les entreprises depuis une vingtaine d'années : il existe une compétition mondiale pour attirer les meilleurs élèves et les meilleurs professeurs. Elles doivent réagir sans tarder car la compétitivité de notre pays et de l'Europe par rapport aux Etats-Unis, et demain à la Chine, en dépend.

→ **Michel Péberau, président du Comité Université-Emploi du MEDEF, Les Echos, 28 novembre 2006**

Retrouvez les derniers communiqués du MEDEF sur le site www.medef.fr

- **PME et marchés publics : Accès aux marchés publics européens pour les PME, une opportunité historique à saisir - 28 novembre 2006**
- **Cycle de Doha : le MEDEF soutient la nouvelle dynamique insufflée par la Commission européenne - 27 novembre 2006**